



FAQ SUR LES FORMATIONS SUIVANTES :
SST (Sauveteur Secouriste Du Travail), Gestes qui Sauvent,
Utilisation du Défibrillateur

SALARIES PORTEUR D'UN HANDICAP Physique et Mentale, peut-elle obtenir son certificat de SST

Et

L'attestation de fin de formation AUX GESTES QUI SAUVENT et à L'utilisation d'un DEFIBRILLATEUR ?

OUI, elle peut tout à fait obtenir son certificat SST et L'attestation Aux Gestes Qui Sauvent et à L'Utilisation d'un Défibrillateur, si elle est capable de mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendu de la part d'un SST,

(Grille de compétence envoyé aux dirigeant de la formation avant la prestation).

Les critères d'évaluation : La protection, l'examen, l'alerte et effectuer tous les gestes de secours. Cependant, il n'est pas exigé que les gestes de secours soient effectués de manière

« PARFAITE »

Ce qui prime est une Action de citoyen Sauveteur Décret du 3 Juillet 2020, et de faire une action efficace sur le résultat à atteindre.

Le formateur est à l'aise avec tous les publics en situation de Handicap.

Que faire si, le salarié porteur de Handicap ne peut pas mettre en œuvre l'ensemble des compétences pour des raisons d'aptitudes Physiques ou Mentales ?

A partir du moment où le Salarié d'Handicap à participer à l'ensemble de la formation et a semblé intéressé et motivé, on peut lui délivrer, comme le précise la nouvelle circulaire,

Une attestation de suivi de formation

Un texte du 03/12/2007 annexe de la nouvelle circulaire (CIR-53//2007)

Précise dans le paragraphe 9 Evaluation du SST « Dans le cas où le candidat ne peut pas mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques ou mentales, (l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation.

Doit-on avoir les mêmes exigences ?

OUI

Les mêmes exigences sont présentées en début de formation aux personnes valides et ainsi qu'aux personnes porteuses d'Handicap.

Cela permettra de justifier la validité du certificats SST et de l'attestation aux gestes qui sauvent et à l'utilisation du Défibrillateur, et de considérer la personne dans son ensemble.

Dans tous les cas, il convient d'examiner la possibilité de certifier le salarié au cas par cas, en fonction de la nature du handicap, de sa capacité à réaliser les gestes, et de son niveau de compréhension

Peut-on faire des adaptations dans la phase d'apprentissage des gestes de secours ?

Oui pour faciliter l'apprentissage d'un geste, on peut mettre une adaptation dans la technique mais le salarié doit être capable de réaliser le geste attendu pour le valider sur la fiche de suivi des geste techniques et d'évaluation du SST.

(Exemple massage cardiaque avec son poing et au-dessus de la victime) etc...

DANS TOUT LES CAS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, AFIN DE VOUS AIDER A MENER A BIEN LA FORMATION.



Fache
FORMATION